

# l'écho de nos villages

NUMÉRO 42  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2012

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



MASSIF PRINTANIER

## sommaire

**DOSSIER : ACTION SOCIALE**

**HISTOIRE LOCALE :  
LE CHEVAL DE MÉRENS**

**VIE LOCALE**

**VIE SCOLAIRE**

**VIE ASSOCIATIVE**

**DÉLIBÉRATIONS DU C.M.**

**ÉTAT CIVIL**

**ANIMATIONS**

# MERCUS

GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

## édito

La gestion financière et le développement d'une commune sont inexorablement liés et apportent ainsi leur lot de satisfactions et de frustrations.

A l'heure de la mise en route du budget 2012, il me paraît nécessaire de vous communiquer certaines données financières et techniques, et notamment une information sur la TNT et la fibre optique qui participent au développement de notre commune.

Les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités territoriales (communes et communautés des communes), le gel des dotations de l'Etat, la sage décision du Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des taxes locales (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation) nous amènent à revoir notre conception des dépenses pour la préparation des budgets 2012 (commune et régie électrique).

L'augmentation, décidée par l'Etat, de 1,8% des bases fiscales engendrera pour chaque foyer fiscal une hausse des impôts.

La modification des taux de TVA de 5,5% à 7% et de 19,6% à 21,2% va générer mécaniquement une augmentation de nos dépenses d'environ 25 000 €. Ce sont autant de travaux d'investissement que nous ne pourrions pas réaliser.

L'arrivée de la TNT et de la fibre optique sur notre territoire communal entraînera une nette amélioration de la qualité de l'image pour la télévision et une rapidité de transmission des informations au niveau d'internet.

A ce propos, nous devons remercier le Conseil Général qui depuis 2007 déploie sur tout le département le réseau Internet. La commune pour sa part a participé à ces opérations :

- en réalisant les travaux d'augmentation de puissance électrique alimentant le relais de télévision qui est passé au numérique, financés par le budget de la régie municipale d'électricité.
- en mettant à disposition d'Ariège Télécom un local technique permettant la modification du nœud de raccordement télécom. Cette manœuvre permet d'approcher au maximum les usagers tout en leur fournissant un débit variant entre 15 et 20 mégas de puissance, qui jusqu'alors était comprise entre 0,5 et 1.

Afin de bénéficier de ces nouvelles dispositions, l'abonné doit prendre contact avec son fournisseur d'accès.

Notre engagement au service de la population a toujours guidé nos actions et permet à notre commune d'être parmi les mieux placées en matière de technologie.

José LORENZO

# dossier

## ACTION SOCIALE

### et maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Dans la période de crise économique et de difficultés sociales et financières rencontrées par bon nombre de nos concitoyens, il m'a paru essentiel de vous rappeler les missions du CCAS, structure communale, et du CLIC intercommunal (centre local d'information et de coordination gérontologique) qui sont les partenaires privilégiés de l'action sociale dans la commune

#### AU NIVEAU COMMUNAL

Le **CCAS** est administré par un conseil d'administration présidé par le maire, composé d'élus et de personnes représentatives du secteur social et handicapés, et du monde associatif.

Le CCAS a plusieurs vocations : aider les familles ou personnes en difficultés, assurer un rôle de conseil, d'orientation et de coordination éventuelle des aides. Enfin grâce à un budget autonome, il a vocation notamment à intervenir en urgence en matière d'aide alimentaire, de moyens de chauffage ou de portage de repas à domicile.

Dans la commune, son action financière participe également au colis de fin d'année offert aux plus de 65 ans et aux personnes handicapées.

Contact : secrétariat de la Mairie - 05 34 09 86 10  
E-mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr

#### AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

Le **CLIC intercommunal** des cantons de Tarascon et Auzat-Videssos est un guichet d'accueil, d'information et de coordination.

(18 av. V. Pilhes, Tarascon/Ariège - tél. 05 61 64 40 90  
Email : com.clic@wanadoo.fr)

Cette structure de proximité est destinée aux retraités, aux personnes âgées et leur entourage et aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Ses missions :

- Informer sur les différents services et dispositifs existants : aides ménagères/auxiliaires de vie, portage de repas, téléalarme, aides à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat, services de santé, établissement d'accueil.
- Aider et accompagner dans les démarches admi-

nistratives en lien avec le maintien à domicile : demande APA, demande auprès de la Maison du handicap, information sur les chèques emploi/service...

- Mise en place d'aide en sortie d'hôpital (aides ponctuelles auprès des mutuelles, des caisses de retraites...).
- Coordination de la mise en œuvre des plans d'aides avec les acteurs locaux.
- Organisation de réunions thématiques.

**La télé assistance** : il s'agit d'un système d'alerte électronique (boitier à porter sur soi) qui permet par simple pression sur un bouton de déclencher l'alerte auprès du service de secours.

La communauté des communes prend en charge les frais d'installation et de fonctionnement de ce dispositif pour les personnes ne bénéficiant d'aucune aide financière dans ce cadre là - contacter le CLIC.

**Le TAD** (transport à la demande)

Créé par la communauté des communes en 2004 à l'initiative de la commune de Mercus-Garrabet, ce système vous permet à des jours et heures fixes de vous rendre de votre domicile au centre de Tarascon ou à l'hôpital local. Il est également possible de rejoindre le lieu de départ de certaines lignes régulières de bus pour se rendre au CHIVA ou à Foix.

Réservation : 05 34 09 86 30 (la veille du transport avant 11 heures).

#### INFO SANTE Dépistage des complications du diabète Programme DIABSAT

Lorsque l'on est diabétique, il est conseillé une fois par an de faire procéder au dépistage d'une éventuelle atteinte ophtalmique, rénale, vasculaire et d'évaluer le risque des plaies du pied.

Le camion itinérant de dépistage gratuit du programme DIABSAT sera présent dans la commune (place Jean Jaurès à Mercus) la journée du MERCREDI 6 JUIN 2012.

# histoire locale

## Le Cheval de Mérens

Le cheval de Mérens, nommé Mérens, ou Mérengais ou encore parfois poney ariégeois, est une race française de petit cheval de selle et de trait rustique à la robe noire, originaire de la haute vallée de l'Ariège.

Peut être d'origine ibérique, son ancêtre direct aurait gagné cette vallée pendant le quaternaire. Il y a 15 000 ans, cet animal sauvage adapté au climat froid se serait déplacé vers les montagnes pour échapper au réchauffement climatique. Il aurait été domestiqué à partir du néolithique ou de l'âge du bronze.

La morphologie du Mérens est avant tout le résultat du rude milieu montagnard où il vit, et rappelle beaucoup celle des chevaux magdaléniens peints et gravés sur les parois de la grotte de Niaux.

Doté d'un tempérament calme et docile, dur à la tâche, capable de se déplacer sur des pentes sévères, il est doté d'un excellent caractère et de facilités d'apprentissage selon ses amateurs, il est polyvalent. Habituellement très rustique, il peut vivre toute l'année au plein air sans souffrir des intempéries.

Il peut trouver quelques utilisations dans divers travaux d'agriculture tout comme le débardage où son agilité lui permet d'accéder aux zones que les machines ne peuvent atteindre.

Considéré comme un cheval de loisirs polyvalent, le Mérens fait une bonne monture de TREC, de promenade et de randonnée. C'est surtout en attelage (sportif ou de tradition) et en voltige qu'il s'est illustré en remportant plusieurs prix.



SOURCES : WIKIPEDIA EN FRANÇAIS - DIDIER DUPUY • PHOTO : DIDIER DUPUY

Le "Haras du Coyt", l'un des élevages de chevaux de Mérens de l'Ariège est installé sur notre commune, à Garrabet . Il vient d'être mis à l'honneur par les médias dans un reportage diffusé sur la chaîne de télévision "Direct 8" le 18 mars dernier.

Le palmarès éloquent (dont voici quelques résultats) des pensionnaires du "Haras du Coyt" fait la fierté de leur éleveur dresseur Didier DUPUY.

"QUÉRIGUT" et "RAGEUR" qui ont participé à la coupe France d'attelage ont obtenus notamment

- Le 4<sup>ème</sup> prix à la finale à Auteuil (1987) ;
- Le 1<sup>er</sup> prix à Carcassonne (1988) ;
- Le 2<sup>ème</sup> prix au championnat de France à Cahors (1989) ;
- 1<sup>er</sup> prix au championnat de France à Ardelot (Pas de Calais) en 1992.

"OUSTALOT", et "OLYMPIO" deux superbes étalons ont été sacrés "Champions suprêmes de la race", respectivement en 1980, et 2009/2011.

### LES VŒUX DU MAIRE

Le 9 janvier dernier, le Maire et le Conseil Municipal présentaient les vœux à la population des villages.

Un discours en demi-teinte, avec son lot d'inquiétude sur l'avenir des collectivités locales menacées par la réforme territoriale et la réduction de la participation financière des institutions, dont l'Etat qui prévoit un gel des dotations aux communes durant 3 ans.

Un panorama des travaux et réalisations diverses effectués en 2011 est ensuite déroulé par vidéo-projection, ainsi qu'un aperçu des actions de la communauté des communes du canton de Tarascon. Pour 2012 de nombreux projets sont à l'étude ou déjà prêts à démarrer, mais leur concrétisation



sation pourra être liée pour certains à l'attribution d'aides financières structurelles. Le Maire salue et remercie les équipes qui l'entourent et l'aident à mener à bien sa mission de premier magistrat de la commune. Le conseil général, les services de l'Etat et de la Région sont associés à ces remerciements, ainsi que le tissu associatif local qui anime avec dynamisme la vie des villages.

Une note d'optimisme pour conclure son discours, M. le Maire cite Jean JAURÈS : *"il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir"*.

### INFO SMDEA

## RÈGLEMENT DU SERVICE DES EAUX : ENTRETIEN DES COMPTEURS

De nombreux problèmes sont apparus lors du dernier épisode de grand froid. Beaucoup d'usagers ont sollicité le SMDEA et la mairie pour des compteurs d'eau défectueux pour cause de gel. Aussi il est apparu nécessaire de rappeler les obligations des usagers liées au compteur d'eau et répertoriées dans le "Règlement du Service des eaux" (consultable en mairie).

Extrait

#### Article 22 : emplacement du compteur

Le compteur sera placé sauf cas particuliers, à l'extérieur de la propriété, le plus près possible de la limite de la voie publique de telle façon qu'il soit toujours accessible et que ses indications soient facilement lisibles par les agents du SMDEA.

En élévation, le compteur ne doit pas être placé à plus de 1,20 m de hauteur et dans un regard, à plus de 0,60 m de profondeur.

#### Article 23 : obligations de l'usager

Il appartient à l'usager de surveiller péri-

odiquement ses installations et notamment de s'assurer par de fréquents contrôles du compteur qu'il n'existe pas de variations anormales de consommations susceptibles d'être attribuées à des fuites.

L'usager est tenu de prendre toutes dispositions pour protéger le compteur contre les accidents de toute nature et en particulier contre le gel et les retours d'eau chaude, les chocs, etc...

L'isolation du compteur contre le gel ne peut se faire qu'à l'aide de matériaux imputrescibles (polystyrène). Le compteur restera accessible à tout instant, de telle sorte que les relevés, échanges et réparations puissent se faire sans difficulté et sans que le personnel du SMDEA ne soit exposé à un danger quelconque, dû notamment à des animaux domestiques (chiens, etc..) ou des animaux sauvages (guêpes, vipères, etc...). L'usager engage sa responsabilité en cas d'atteinte à la personne d'un agent du SMDEA ;

Le regard du compteur appartient à l'usager et sera entretenu par lui.

L'usager est tenu de laisser pratiquer la relève du compteur par les agents du SMDEA.

#### Article 24 : caractéristiques des compteurs

Les compteurs sont fournis et posés par le SMDEA qui en détermine le diamètre des orifices d'après les renseignements fournis par le futur usager lors de la demande de branchement, quant au nombre d'occupants et à divers renseignements complémentaires (usage de l'eau notamment, destination des locaux, etc...).

Dans le cas où ces données viendraient à être modifiées, le SMDEA pourra exiger le remplacement du compteur à la charge de l'usager. Tout compteur neuf est réputé en bon état de marche s'il a satisfait aux essais de vérification prévus par la directive 2004/22/CE du 31 mars 2004 relative aux instruments de mesure, le décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 modifié par le décret 2006-447 du 12 avril 2006 et l'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le bilan établi par Florence pour l'année écoulée est éloquent. Voici les chiffres qui attestent que le bilan de santé de la bibliothèque communale est bon :

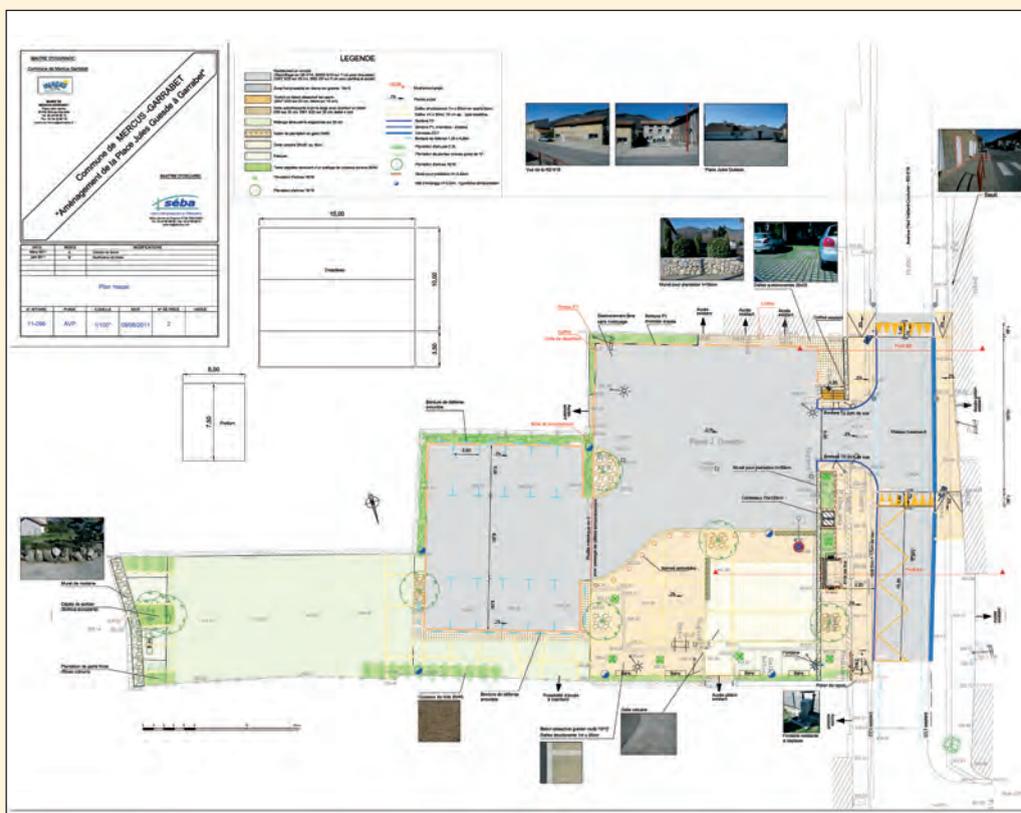
- 39 nouveaux adhérents (dont 14 jeunes de 0 à 14 ans).
- Nombre d'ouvrages (romans, B.D et documentaires) prêtés au cours de l'année 2011 : 1758 auxquels il faut ajouter 61 périodiques.
- 1 500 € : c'est le montant des crédits alloués chaque année par le Conseil Municipal qui permet aux bibliothécaires d'acquérir des nouveautés, afin de répondre au mieux aux attentes des lecteurs.
- Fréquentation mensuelle moyenne (tous âges confondus) : 48 lecteurs.



INÈS, 2 ANS, NOUVELLE ADHÉRENTE

## TRAVAUX

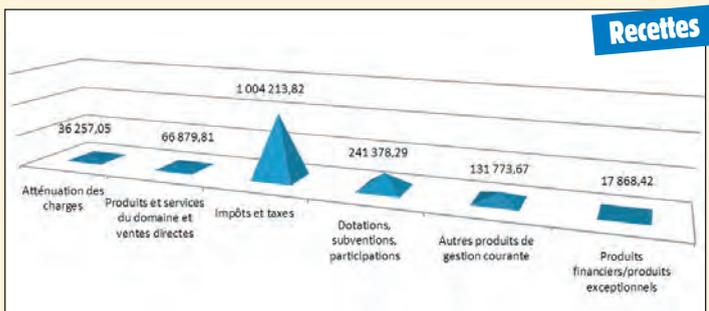
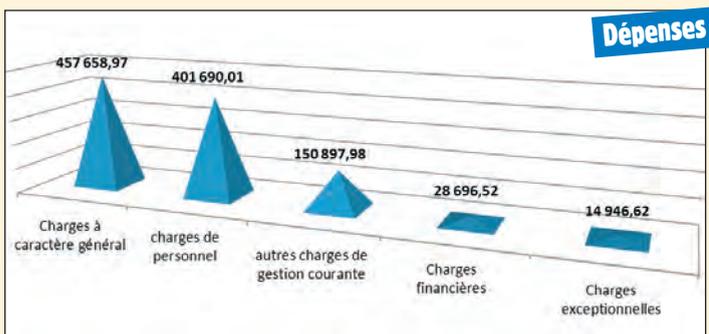
- Enrochement et murs de soutènement chemin de La Caze à Mercus.
- Mise en place éclairage public : chemin de la Caze et rue G. Péri à Mercus.
- Murs de soutènement : rues Philippe Amiel et du château d'eau à Amplaing
- Réfection des sanitaires à la Salle Polyvalente.
- Place de Garrabet : les demandes de financement ont été adressées aux instances concernées.



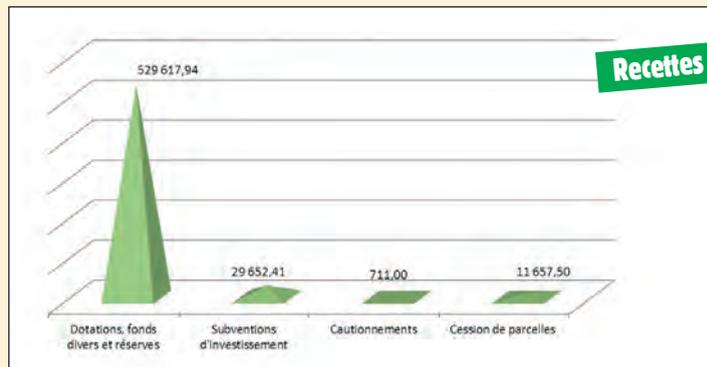
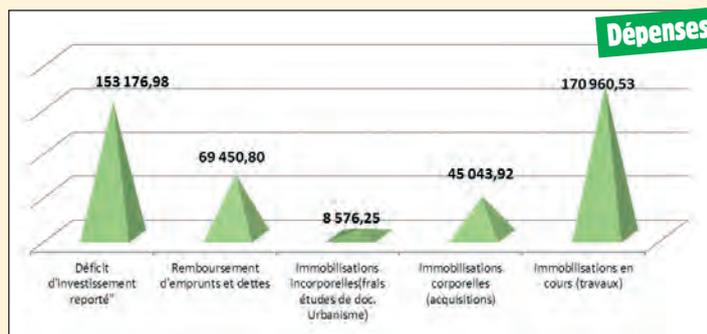
PLAN DU PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS CONSULTATION DES HABITANTS

## COMPTE ADMINISTRATIF 2012

### Section de fonctionnement



### Section d'investissement



# VIE LOCALE

## L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

### LE CENTRE MULTI ACCUEIL "LES COCCINELLES"

Mardi 17 janvier, les petits de la crèche ont reçu leurs copains de l'Ecole Maternelle.

Ensemble ils ont assisté au spectacle intitulé "Kernel" qui a retenu leur attention durant une vingtaine de minutes. Le percussionniste a su captiver tous les enfants grâce à des instruments ramenés lors d'un voyage en Inde. Les mélodies interprétées ont permis aux enfants d'entrer dans l'univers des sons. Un moment d'écoute et de contemplation qui leur a permis de rejoindre l'espace des résonances.

Pour clôturer cet après-midi ludique et musical, un copieux goûter préparé par les mamans et servi par l'équipe d'encadrement a régalié tout ce petit monde.

### DIAPORAMA

VENDREDI 20 Avril 2012 à 20H 30, salle de la mairie à Mercus, la population est invitée à assister à la soirée diaporama réalisée par un photographe local qui nous présentera la faune et la flore de notre commune et ses environs ainsi que les paysages lunaires du désert de "Bardenas" en Espagne. Cette soirée sera clôturée par un vin d'honneur offert par la Mairie - Entrée gratuite.

### VIE ECONOMIQUE

**Eric BOUDOUSQUIÉ** a créé sur la commune une activité de maintenance et dépannage informatique (Dépan'moi09) : internet, ordinateur, imprimante... conseils, formations.

Tél 06 72 27 39 81 - e mail : depanmoi09@sfr.fr

**Jérôme SERVAIRE** a créé sur la Mercus l'entreprise "Ramonage 09". Habilité à délivrer le certificat de ramonage, il peut assurer l'entretien des conduits de fumée de votre habitation (poêle, insert, cheminée, chaudière...).

Tél. 06 32 75 15 86 - www.ramonage09.com.

### BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Tarascon ayant été endommagé par les intempéries du mois de février, une partie du personnel a été installé à Mercus. De ce fait, le Directeur de la Poste a décidé de reporter au mois de mai 2012 la mise en place de la modification de l'amplitude horaire de notre bureau de poste (voir bulletin municipal n°40).

# VIE ASSOCIATIVE

### APEEMGA

Loto à la salle polyvalente de Mercus.

Une soirée réussie sous le signe de la convivialité où de nombreuses personnes ont répondu présentes pour gagner de superbes lots dont une tablette numérique, un ordinateur portable, un écran plat, deux séjours (Lloret del Mar et le Puy du Fou)...

Nous remercions les commerçants de la commune et des alentours, les parents, les enseignants et la Mairie pour leur participation à la réalisation de ce loto.

Prochain rendez-vous : samedi 30 juin pour la kermesse.



### L'ETOILE OLYMPIQUE MERCUSIENNE

La saison se poursuit pour les footballeurs mercusiens

Dans le cadre du partenariat et avec le concours des élus locaux (commune et canton), les jeunes footballeurs de l'entente SPAM ont eu l'heureuse surprise de se voir remettre de nouveaux équipements. Nouveaux survêtements, nouveaux maillots, des enfants heureux, un des objectifs de l'école de football est atteint. Il en est de même pour la tenue du loto annuel qui a eu un franc succès ; nous remercions une nouvelle fois tous les intervenants qui ont participé à son élaboration.

Côté sportif, le nombre de licenciés, jeunes et seniors confondus ne cesse de croître. La saison prochaine s'annonce donc très prometteuse. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de toute bonne volonté désireuse de contribuer au développement du club de football dans notre commune, en venant encadrer tout ce beau monde.

Par ailleurs, les deux équipes seniors montrent un beau visage, en battant les ténors de leurs championnats respectifs lors des dernières journées de compétitions. La locomotive est en marche, les investissements de tout le bureau dirigeant commencent à porter leurs fruits, c'est très encourageant pour le futur.



# VIE ASSOCIATIVE

## LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Les réalisations de l'atelier créatif présentées au public ont connu un grand succès en Novembre 2011. Il a rouvert ses portes en mars dernier dans les mêmes conditions que l'an passé. Toutes les personnes intéressées sont accueillies à bras ouverts, le mardi après-midi à partir de 14 H à la salle communale d'Amplaing. Une nouvelle activité "scrapbooking" est envisagée le mercredi après-midi. Nous réaliserons ensemble carnets de voyage, albums photo qui mettront en valeur vos souvenirs personnels... Contact : Josette RICHARD - 06 15 55 88 56

### Assemblée Générale

Le samedi 18 février 2012, le club a tenu son assemblée générale à l'issue de la première année de fonctionnement, en présence de Mmes RIU, TESTA adjointes au Maire, et Mme LORENZO notre voisine bibliothécaire. Le bilan est positif et encourageant pour l'avenir du club. L'assemblée qui s'est déroulée dans une ambiance "bon enfant" a été clôturée par un bon repas offert par le club et servi par le restaurant "Le Cathare".

La journée s'est poursuivie en musique avec quelques chansons que nos anciens ont entonnées avec beaucoup de conviction et de plaisir partagé.

### Membres du bureau 2012 :

Présidente : Josette PEDOUSSAT  
Trésorière : Janine NOUGUÉ  
Secrétaire : Josette RICHARD  
Vice-Président : Roger DENJEAN

Trésorières adjointes : Anna MORET, Andrée GODEFROY

Secrétaires adjoints : Jacqueline GIROU, Francis SANCHEZ.

Le mercredi 22 février les membres du club se sont installés dans la salle communale d'Amplaing, aimablement mise à disposition par M. le Maire. Cette salle présente bien des agréments dont la cheminée n'est pas le moindre, un moyen agréable d'attendre la réouverture du foyer Jean Moulin après travaux de réfection du sol.



## LES AMIS DU SERBEL

### Le Réveillon de la Saint Sylvestre

95 "Serbelous (tes)" ont fêté dignement le changement d'année. Pour aller au bout de la nuit en musique, un apéritif copieux suivi d'un savoureux repas et de son dessert confectionné par la Boulangerie Amiel. Au lever du jour, après ces belles agapes et nombreux pas de danse, les convives se sont séparés en se promettant de se retrouver lors de la prochaine nuit de la saint Sylvestre...

### L'Assemblée Générale

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 14 janvier dernier a réuni près de 150 personnes. Après son discours de bienvenue, le président Gilbert RIU, Président sortant a cédé la parole à Yvette LORENZO Secrétaire sortante et à Guy FONTA, trésorier sortant qui ont présenté respectivement le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée. 2011, année du dixième anniversaire de la création de notre association a

été une année de réussite : chiffre record du nombre d'adhérents (370), participation massive aux activités proposées dont le nombre s'est accru et diversifié (sport, sorties week end, voyages en France et à l'étranger, spectacles...). Après approbation des 2 bilans, un nouveau conseil d'administration a été constitué.

## LE BILLARD MERCUSIEN

Le 21 Janvier 2012 le Billard Mercusien a tenu son Assemblée Générale.

Après la présentation du bilan financier de l'année 2011 qui a été approuvé à l'unanimité, il a été procédé à l'élection du bureau pour l'année 2012.

Ont été élus à la majorité :

- Président : G. DELESCHAULT,
- Trésorier : D. RESPAUD,
- Secrétaire : F. BERNARD.

Un apéritif dinatoire a clôturé cette assemblée.



### Membres du Bureau 2012 :

Président : Gilbert RIU, Secrétaire : Yvette LORENZO, Trésorier : Guy FONTA  
Vice Présidente : Eliane GRAVES, Secrétaire Adjointe : Sylviane FONTAINE, Trésorière Adjointe : Pierrette RIFFET



## TÉLÉSKI NAUTIQUE

Le Club du Téléski Nautique de Mercus va débiter sa saison fin juin et proposera cette année des heures Portes Ouvertes afin de faire découvrir ce sport le "wakeboard" au plus grand nombre. En 2011, notre club comptait 50 licenciés, nous espérons que 2012 verra ses effectifs s'étoffer. De plus en plus de jeunes filles viennent pratiquer ce sport extrême et espèrent bien rallier bon nombre de féminines.

Le palmarès des compétitions de cette saison 2011 :

- Mathias NÉGRIER : 3<sup>ème</sup> place Junior des Championnats de France à Cergy-Pontoise (95) et 3<sup>ème</sup> place du Wake'N'Roll de Barcarès.
- Avaé NUNÈS : 1<sup>ère</sup> place Girls du Wake'N'Roll de Barcarès.
- Lisa POUILHÈS : 2<sup>ème</sup> place Girls du Wake'N'Roll de Barcarès.
- Enzo VALAX : 3<sup>ème</sup> place Boys du Wake'N'Roll de Barcarès.

Cette nouvelle saison sera riche en nou-



veautés et animations avec l'installation de nouveaux modules, diverses compétitions internes et battles agrémentés de convivialité et bonne humeur, courant avril-mai une sortie à Carmaux, en juillet stage performance à Rouffiac, compétitions du Championnat de France.

Le Club du Téléski Nautique de Mercus espère que vous viendrez nous rejoindre

très nombreux pour découvrir le plaisir des sports nautiques et évoluer au sein d'un groupe convivial et chaleureux.

Nous tenons à remercier la Communauté des Communes et la Mairie de Mercus pour leur participation active et leur soutien sans lesquels nous ne pourrions pas offrir à nos licenciés tous ces instants de joie et bonne humeur.

## ANIMATIONS

DU 8 AU 22 AVRIL  
TOURNOI DE TENNIS  
JEUNES ET ADULTES

VENDREDI 20 AVRIL (20H 30)  
SOIRÉE DIAPORAMA

DIMANCHE 24 JUIN  
TRIATHLON ARIÉGEAIS

SAMEDI 30 JUIN  
KERMESSE DES ÉCOLES

LYONNAISE  
"CHALLENGE PAUL VIGNAUX"  
23/24 JUIN : QUALIFICATIONS  
1<sup>ER</sup> JUILLET : FINALE

## ÉTAT CIVIL

### • NAISSANCE •

12 janvier 2012 : Gabin BIGUÉ  
21 février 2012 : Loan BELBÈZE

### • DÉCÈS •

2 janvier 2012 : François AMIEL  
5 janvier 2012 : Paul HERRERO  
19 février 2012 :  
Marie-Louise SABATIER  
veuve COURDIL  
29 mars 2012 : Roger DELPONT

Directeur de la publication : José LORENZO  
Rédaction : Eliane GRAVES  
Photos : Mairie de Mercus  
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 6 janvier 2012

- Demande de subventions auprès de l'Etat, et Conseil Général pour les opérations :
  - Sécurisation de la RD 618 à Garrabet : montant des travaux estimé à 57 941 € HT ;
  - Aménagement de la place de Garrabet : montant des travaux estimé à 174 350 € HT ;Délibérations votées à l'unanimité.
- Achat d'une balayeuse : montant de l'acquisition estimé à 13 500 € HT ; Délibération votée à l'unanimité.

### Séance du 13 février 2012

- Personnel communal :
  - Avancement de grade : 1 agent (garde champêtre) ;
  - Avancement d'échelon : 5 agents (1 au secrétariat - 4 au service technique).
- Réflexion sur la possibilité d'instaurer le travail à temps partiel applicable au seul personnel qui en aura fait la demande écrite.
- Désignation de 2 membres extra municipaux siégeant au sein du conseil d'exploitation de la régie municipale d'électricité de Mercus-Garrabet, suite à la démission de deux d'entre eux. Le Conseil Municipal a désigné : MM. Jean-Louis ARSEGUÉ et Carlos PEREIRA.
- Aménagement de la zone de "Barri" à Amplaing : convention avec le cabinet S'PACE pour l'étude des sols, élaboration du dossier de gestion de la zone.
- Projet de construction de logements à Amplaing : annulation de la mise à disposition à l'OPAC, cession de terrain à la SARL Amplaing BBC qui sera chargée de réaliser l'opération en relation avec l'OPAC (délibérations adoptées à l'unanimité).
- Plan de sauvegarde communal : une réunion de présentation aux associations de la commune sera programmée.

### Séance du 12 mars 2012

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2011 et affectation des résultats :
  - Excédent de fonctionnement : 444 480,96 € ;
  - Excédent d'investissement : 124 430,37 € ;
  - Affectation de l'excédent de fonctionnement 2011 au compte 1068 "recettes d'investissement" du budget 2012 : 444 480 96 € ;Adopté à l'unanimité.
- Orientations budgétaires :  
Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales :
  - Taxe d'habitation : 6.81 % ;
  - Taxe foncière sur propriétés bâties : 21.54 % ;
  - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 86.87%.
- Tirage au sort de 3 jurés d'assises et jurés citoyens.
- Acquisition de terrain à Garrabet (succession ESQUIROL Jules) : le conseil municipal décide de faire une proposition de prix à 80 000 € pour la parcelle cadastrée A 1281.
- Estimations domaniales : l'acquisition du chemin d'accès au cimetière de Mercus doit être régularisée. Pour ce faire le conseil municipal à l'unanimité décide de proposer l'acquisition des parcelles au prix de 1€/m<sup>2</sup>.
- Mise en place de containers de collecte d'ordures supplémentaires : la demande sera formulée auprès du SPECTOM.